

Nouvelles du C.A.

Volume 20, no 3 (No 433, 7 décembre 2022)

Renouvellement du mandat d'une titulaire d'un diplôme d'études techniques

Les membres du C.A. ont reconduit le mandat de madame Audrey De Rancourt-Raymond au conseil d'administration à titre de titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études techniques, et ce, pour un second mandat de trois ans.

Nomination d'un titulaire d'un diplôme d'études préuniversitaires

Le conseil d'administration a nommé monsieur Mathieu Bernard Tardif membre du C.A. à titre de titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaire du cégep du Vieux Montréal, et ce, pour un mandat de trois ans.

Modification de la grille de programme Techniques d'éducation spécialisée (351.A1) : adoption

Le conseil a adopté la grille modifiée du programme Techniques d'éducation spécialisée telle que présentée durant la rencontre.

Supplément au contrat d'entretien des ascenseurs et des escaliers mécaniques : autorisation

Le Collège a publié un appel d'offres public dans le but de conclure un contrat pour l'entretien de ses ascenseurs et de ses escaliers mécaniques. Le contrat est d'une durée ferme de trois ans avec deux options de renouvellement d'une année chacune. Le contrat débutera le 1^{er} décembre 2022 et se terminera le 30 novembre 2025.

Au terme de négociations, l'entreprise Ascenseurs Viau inc., seul soumissionnaire, a consenti un escompte de 6 % sur les prix unitaires d'entretien pour le premier terme ferme de trois ans, ainsi que pour les prix unitaires des deux options de renouvellement d'une année chacune.

Le conseil a autorisé une somme supplémentaire de 426 327,06 \$ avant taxes au contrat de l'entreprise Ascenseurs Viau inc. qui tient compte de l'escompte sur le premier terme de trois ans et pour inclure les deux options de renouvellement d'une année chacune ainsi qu'une somme supplémentaire de 107 940,00 \$, représentant 10 % de la valeur totale du contrat pour couvrir les contingences.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre se tiendra le 22 février 2023 (assemblée annuelle), à 17 h 30.

Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives